

TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE PROJET PÉDAGOGIQUE

Le projet pédagogique de la formation des techniciens de l'intervention sociale et familiale s'appuie non seulement sur les textes réglementant cette formation, mais s'inscrit également dans le projet de l'IFTS.

➔ Textes réglementaires

Le DE TISF est un diplôme du code de l'action sociale et des familles de niveau IV.

Le Diplôme d'État de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale est régi par les textes suivant :

- *Le décret n°2006-250 du 1^{er} mars 2006 relatif au diplôme d'État de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale ;*
- *L'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diplôme d'État de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale*
- *La circulaire DGAS/SD4A n°2006-374 du 28 août 2006 relative aux modalités de la formation préparatoire et d'obtention du diplôme d'État de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale.*
- *L'arrêté du 27 octobre 2014 modifiant l'arrêté du 25 avril 2006 relatif au diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale*

➔ Les contours du métier de TISF

L'arrêté du 25 avril 2006 définit le contexte de l'intervention de la manière suivante et c'est dans cette lignée que nous inscrivons la formation.

« Les techniciens de l'intervention sociale et familiale effectuent une intervention sociale préventive, éducative et réparatrice visant à favoriser l'autonomie des personnes et leur intégration dans leur environnement et à créer ou restaurer le lien social.

Ils accompagnent et soutiennent les familles, les personnes en difficulté de vie ou en difficulté sociale, les personnes âgées, malades ou handicapées. Ces interventions s'effectuent au domicile, habituel ou de substitution, dans leur environnement proche ou en établissement. Les établissements et services employeurs sont notamment ceux visés par l'article L312-1 du code de l'action sociale et des familles.

Ils élaborent leur intervention avec la personne aidée en collaboration avec l'équipe de travail et leur encadrement en fonction des besoins de la personne ou d'un groupe de personne ou conformément à un mandat et dans le cadre du projet de service. Le projet d'intervention ainsi élaboré définit et hiérarchise les objectifs de cette intervention, précise les moyens devant être utilisés pour les atteindre. Les techniciens de l'intervention sociale et familiale mettent en œuvre l'intervention et évaluent son déroulement avec la personne aidée, l'encadrement et, le cas échéant les partenaires extérieurs.

Les activités de la vie quotidienne constituent le support privilégié de l'intervention des techniciens de l'intervention sociale et familiale. En appui de ces actes, les techniciens de l'intervention sociale et familiale proposent et transmettent l'ensemble des savoirs nécessaires en vue de leur réalisation par les personnes elles-mêmes.

Les techniciens de l'intervention sociale et familiale ont un rôle d'accompagnement social des usagers vers l'insertion. Ils contribuent au développement de la dynamique familiale et soutiennent tout particulièrement la fonction parentale.

Les techniciens de l'intervention sociale et familiale conduisent des actions individuelles ou collectives dans un cadre pluri professionnel et de partenariat.

Les techniciens de l'intervention sociale et familiale sont à leur niveau garant du respect des droits fondamentaux des usagers et se doivent d'adopter une attitude cohérente avec l'éthique de l'intervention sociale et des missions confiées. »

La spécificité du métier de technicien de l'intervention sociale et familiale à prendre en compte dans la formation se situe dans les interventions au domicile lieu habituel de vie. Ainsi, les établissements ou services s'inscrivant dans les politiques de l'action sociale, et ce afin d'améliorer la qualité de la prise en charge des personnes concernées, sont exclus de cette notion.

Toutefois, le technicien de l'intervention sociale et familiale peut également être amené à travailler à l'extérieur d'un domicile, dans le cadre d'action collective, afin de favoriser l'insertion et l'intégration sociale par exemple, en permettant des rencontres entre personnes touchées par l'exclusion.

Aujourd'hui, le métier de technicien de l'intervention sociale et familiale est exercé dans des secteurs d'activités variés : l'aide à domicile, les associations médico-sociales, les collectivités territoriales, etc. Cette diversité d'intervention établit également une diversité d'exercice de la profession : soutien à la parentalité, aide à la socialisation, apprentissage des actes de la vie quotidienne, action préventive, éducative et d'accompagnement, travail sur le lien mère-enfant, accompagnement à la vie quotidienne, santé, logement, école et formation, consommation, accompagnement social vers l'insertion sociale et professionnelle, etc.

Notre projet pédagogique vise à articuler cette diversité de missions en fonction du secteur d'intervention. Ainsi l'équipe de formateurs permanents et occasionnels intervient en fonction de leurs compétences techniques mais également en prenant en compte les différents secteurs d'intervention.

➔ **Principes fondamentaux et principes de mise en œuvre de la formation TISF**

La formation conduit à l'obtention d'un diplôme et permet la construction de la professionnalité, l'apprentissage du métier. Elle comprend un enseignement théorique de 950 heures et une formation pratique d'une durée de 1 155 heures (hors modalités d'allègement).

Elle vise à construire et asseoir le positionnement en tant que professionnel de l'intervention sociale. Le TISF doit être en capacité d'avoir une pensée propre sur son action, une capacité critique. Il doit acquérir des compétences techniques, méthodologiques mais de manière centrale doit développer des compétences relationnelles et une éthique où le sujet, l'humain, est au cœur de son action.

Le choix de l'IFTS dans la mise en œuvre de formation des TISF s'inscrit dans une volonté d'agir et de penser le secteur de l'intervention et de l'action sociale dans sa globalité, tout en tenant compte de la spécificité du domicile.

Pour accompagner la construction de l'identité professionnelle ce projet s'inscrit dans la démarche de professionnalisation de l'IFTS et le processus d'alternance intégrative communs à l'ensemble des formations de l'IFTS et dans le projet de professionnalisation par alternance spécifique des TISF

La formation doit permettre à la personne d'acquérir une position réflexive, qui l'amène tout du long de sa vie professionnelle, à remettre à jour et actualiser ses connaissances et compétences.

➔ **Modalités pédagogiques**

La formation des TISF s'articule avec d'autres formations dispensées à l'IFTS.

Les TISF sont aujourd'hui des travailleurs sociaux peu connus et reconnus par leurs pairs. Travaillant seuls au domicile des personnes concernées, ils sont en lien essentiellement avec les travailleurs sociaux du champ de la protection de l'enfance. Il est donc nécessaire de cibler certains domaines de compétences afin d'effectuer des interventions communes avec d'autres travailleurs sociaux en formation.

Ainsi, un travail de proximité et d'échange est effectué essentiellement avec les Moniteurs Éducateurs, diplôme de niveau IV également. D'autres rapprochements plus ponctuels sont pratiqués avec les assistants de service social ou encore les accompagnants éducatifs et sociaux. Les thématiques en lien

avec ces différentes formations sont : le développement psychologique et affectif, les actions collectives, le travail en équipe, la notion de l'intervention au domicile, etc.

↳ **Importance dans la formation de la prise en compte de la notion du domicile.**

De nombreuses mises en situation dans le cadre de travaux pratiques sont instaurées durant le cursus de formation des TISF. On retrouve, dans le cadre du DF3 essentiellement, des interventions de mises en situations dans le contexte propre au TISF, à savoir le domicile. Par exemple, les interventions d'entretien du cadre de vie s'effectuent dans des appartements témoins ; ceux de l'alimentation dans des cuisines, etc.

Il est également instauré des mises en situations par des professionnels TISF. Ceux-ci prennent en compte les différentes compétences de chaque domaine de formation afin d'initier le stagiaire dans sa fonction de TISF, en tenant compte de la notion d'intervention au domicile des personnes concernées.

De nombreux TD et TP sont pratiqués sur la formation des TISF afin de mettre le stagiaire en position d'acteur et ainsi l'aider dans la réalisation des missions qui sont les siennes afin de maîtriser les gestes spécifiques et techniques du TISF (exemple : bain et/ou change du nourrisson, etc.).

↳ **Le livret de formation**

Un livret de formation est établi par l'établissement de formation pour chaque candidat. Il atteste du cursus de formation suivi tant en matière d'enseignement théorique que de formation pratique.

Il retrace l'ensemble des allègements de formation ainsi que les dispenses d'épreuves de certification dont a bénéficié le candidat et comporte l'ensemble des appréciations portées sur le candidat par les membres de l'équipe pédagogique et les référents professionnels.

↳ **Une pédagogie en prise avec sur les problématiques du terrain**

La mobilisation d'un réseau de professionnels (Directeurs, TISF, diététicien, ergothérapeute...) autour de l'IFTS depuis de nombreuses années, nous permet d'élaborer et de faire évoluer en permanence les contenus pédagogiques. Réseau que nous mobilisons pour intervenir dans la formation et qui participent au Conseil Technique Pédagogique.

La formation théorique n'est jamais détachée des enjeux pratiques.

↳ **Une pédagogie favorisant le partage et l'échange : les espaces Co-**

La formation TISF réunit différents profils de stagiaires. La variété des parcours des stagiaires nous conduit à développer une pédagogie favorisant le partage et l'échange. Cette situation nous pousse également à innover les modalités pédagogiques et à ajuster les contenus de formation le plus possible à l'actualité du secteur.

Plusieurs modalités pédagogiques sont proposées :

- ✓ *De l'autoformation encadrée.*
- ✓ *La mise en place d'un espace numérique collaboratif pour favoriser les liens entre tous les acteurs de la formation;*
- ✓ *Des espaces de travail collectif et d'accompagnement pédagogique aux travaux personnels en vue de la certification.*

↳ **Une pédagogie interactive**

Nous développons une pédagogie active en générant autant que faire se peut des situations d'apprentissage motivante. Nous mobilisons différentes modalités pédagogiques afin de rendre les apprenants actifs et d'encourager leurs apprentissages :

- ✓ *Des techniques de rétroaction en cours afin que l'apprenant puisse autoévaluer ses apprentissages (par ex. QCM pendant le cours, évaluation par les pairs...)*
- ✓ *L'apprentissage par projet notamment pour les travaux de groupes et l'accompagnement aux épreuves de certification ;*

✓ *La simulation et les jeux par des mises en situation qui permet de se projeter dans des expériences professionnelles.*

➔ **Une formation inscrite dans des partenariats**

La mise en œuvre du DE TISF est le fait d'un travail partenarial multiple. Ces partenariats sont, pour les uns spécifiques, et pour les autres s'inscrivent dans une démarche institutionnelle qui fait l'objet d'une présentation à part. Nous présentons ici les partenariats spécifiques à la formation TISF :

↗ Le GEIQ ADI ALPIN

La construction du DE TISF pour les candidats en cours d'emploi se fait dans un travail collaboratif et partenarial avec les employeurs de l'Isère et de la Savoie et le GEIQ ADI Alpin.

↗ Les différentes écoles régionales enseignant le DE TISF

Notamment avec l'ESSSE avec qui une convention de partenariat est mise en place dans le cadre de la demande d'agrément afin de mutualiser nos moyens et nos compétences.

↗ Le collectif SOIF de connaissances (www.collectif-soif.fr) pour le module précarité.

➔ **Modalité de communication et d'information avant inscription en formation**

L'ensemble du projet pédagogique est disponible sur le site Internet de l'IFTS en téléchargement libre, sans inscription ou création de compte.

Avant le démarrage de la campagne d'admission, des informations collectives sont organisées à l'IFTS afin de :

↗ Présenter le métier ;

↗ Présenter le projet pédagogique ;

↗ Présenter les modalités d'inscription aux épreuves d'admission ;

↗ Présenter les critères d'admission.

Une journée porte ouverte est organisée chaque année, au cours du mois de janvier. En plus du contenu des informations collectives, elle permet aux futurs candidats de rencontrer des professionnels, des formateurs et des personnes en formation.